PRIX
FRANÇOIS GUIZOT
INSTITUT DE FRANCE



Prix François Guizot-Institut de France 2026

Cérémonie de Remise du Prix

Lundi 5 octobre 2026, 18h00, Grande Salle des Séances

Allocution de Christophe Bellon

Lauréat

Monsieur le Chancelier de l'Institut de France,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les membres et correspondants de l'Institut,
Monsieur le Président de l'association François Guizot,
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du jury,
Mesdames et Messieurs, en vos grades, fonctions et qualités,

Recevoir le prix Guizot de l'Institut de France est un honneur dont je mesure pleinement la portée. Il est des distinctions qui récompensent d'abord un travail. Il en est d'autres qui, au-delà de cette récompense, par le nom qu'elles portent et par l'institution qui les décerne, invitent à prolonger une réflexion, à inscrire des travaux de recherche dans une tradition intellectuelle et à prendre part, même modestement, à une conversation qui nous précède de plusieurs générations. Le prix Guizot appartient plutôt à ce second groupe.

Car prononcer le nom de François Guizot, c'est évoquer bien davantage qu'un historien, un homme d'État ou un ministre. C'est convoquer toute une conception de l'histoire, de la liberté, de l'autorité et du progrès politique. Je

voudrais donc, tout d'abord, consacrer mon propos au rapprochement historique, particulièrement fécond, entre François Guizot et de René Waldeck-Rousseau.

Les deux hommes appartiennent à deux générations, à deux régimes politiques différents et à deux moments distincts de notre histoire politique. Ils ne partagent ni les mêmes références institutionnelles, ni la même conception de la souveraineté. Pourtant, leur parcours permet de faire apparaître plusieurs préoccupations communes – j'en vois au moins trois : le gouvernement à l'épreuve des crises, la conception de l'État et de l'autorité, et la place de la liberté. Je terminerai mon propos en insistant sur l'écho de l'action de Waldeck-Rousseau, dans notre société contemporaine, rappelant le rôle de l'histoire dans la formation du jugement et la responsabilité de ceux qui la transmettent.

Deux hommes d'État pour temps troublés

François Guizot et René Waldeck-Rousseau ont d'abord en commun d'avoir exercé des fonctions politiques dans des périodes où la France cherchait à définir les conditions de sa stabilité. Guizot a grandi dans un monde bouleversé par la disparition de l'ordre politique d'Ancien Régime, et par les tentatives successives de lui substituer de nouvelles institutions. Son œuvre d'historien est inséparable de cette expérience

Waldeck-Rousseau appartient à une génération qui n'a pas connu directement la Révolution de 1789, mais qui a hérité de ses conséquences, de ses conflits et de ses promesses. Comme Guizot, il a même rédigé un ouvrage consacré à la période révolutionnaire, le sien publié posthume, et intitulé *Ce qui tue les Républiques*. Il a vu le régime s'installer progressivement, mais aussi les oppositions qui menaçaient sa consolidation.

L'expérience de chacun des deux hommes, leur culture comme leur environnement direct, ne sont certes pas tout à fait les mêmes. Mais ils les conduisent à une interrogation comparable : comment construire un ordre

politique qui puisse durer ? Comment rendre la « République définitive », pour reprendre les propos de Waldeck-Rousseau ?

Chez Guizot, cette interrogation prend la forme d'une réflexion sur le gouvernement représentatif, sur la capacité des institutions à gérer les conflits sociaux et sur la nécessité d'une autorité politique reconnue. Chez Waldeck-Rousseau, elle s'exprime notamment par le compromis dans la recherche d'une République capable de dépasser les affrontements qui ont marqué ses premières décennies. Il imagine d'abord la solution dans l'unité de tous les républicains, une unité vitale pour un régime durable.

Gouverner suppose de penser le système de gouvernement et notamment le fonctionnement des institutions, les intérêts en présence, les traditions politiques et les conditions concrètes dans lesquelles une réforme peut être entreprise.

Deux conceptions de l'État et de l'autorité

La deuxième similitude entre Guizot et Waldeck-Rousseau réside dans l'importance qu'ils accordent à l'État et à la solidité des institutions. Chez Guizot, le gouvernement représentatif repose sur une idée fondamentale : le pouvoir politique doit être organisé, limité et exercé par des institutions capables de rendre possibles la délibération et la continuité de l'action publique.

Son libéralisme n'est pas celui d'un effacement de l'État. Il s'agit bien ici d'un libéralisme d'Etat, c'est-à-dire le principe selon lequel la première mission d'un gouvernement est de protéger les libertés individuelles.

Waldeck-Rousseau, de son côté, apprécie la lecture de Guizot ; il « pénétrait longtemps, ont noté ses collaborateurs, la psychologie politique et sociale qui fait des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* l'un des ouvrages utiles à toute intelligence curieuse d'étudier l'art et la science de gouverner ».

Inspiré des conseils de Guizot, Waldeck-Rousseau agit, lui, dans un cadre républicain où le suffrage universel masculin est désormais établi et a porté le corps électoral à presque dix millions d'électeurs. Il ne s'agit plus de construire un gouvernement réservé à une fraction de la population, mais de faire fonctionner durablement un régime fondé sur la souveraineté nationale et la logique parlementaire. Dans ce cadre, lui aussi accorde une importance considérable à la solidité des institutions. C'est déjà le cas en 1881, puis en 1883, alors qu'il est ministre de l'Intérieur. Plus de 15 ans plus tard, son gouvernement, formé en juin 1899, intervient dans un contexte de crise politique profonde, marqué par les conséquences de l'affaire Dreyfus et par les affrontements entre républicains, nationalistes et adversaires du régime.

Le gouvernement de Défense républicaine, constitué par Waldeck-Rousseau, réunit des personnalités de sensibilités différentes, dont Alexandre Millerand, socialiste, et le général de Galliffet. Ce choix témoigne d'une conception singulière de la responsabilité gouvernementale dans laquelle la défense de la République peut et doit nécessiter des compromis entre des forces politiques qui ne partagent pas l'ensemble de leur programme.

Waldeck-Rousseau ne réduit donc pas la politique à l'affirmation d'une identité partisane. Il cherche à construire les conditions d'une action publique qui puisse préserver la continuité de l'État et la stabilité du régime. C'est d'ailleurs ce qui sous-tend sa défense du scrutin de liste, un scrutin qui est aussi majoritaire. De fait, son ministère, qui dure de 1899 à 1902, sera le plus long de la Troisième République.

Chemin faisant, les deux hommes nous invitent ainsi à nous questionner : un régime peut disparaître, tandis que certaines interrogations institutionnelles demeurent : comment organiser le pouvoir ? Comment prévenir son arbitraire ? Comment concilier l'autorité nécessaire à l'action publique et les libertés qui en constituent la justification ? Ces questions traversent les générations parce qu'elles ne sont jamais résolues une fois pour toutes.

La liberté : un principe qui suppose des institutions

La troisième concordance entre les deux hommes concerne la liberté. Il serait pourtant trompeur de prétendre que Guizot et Waldeck-Rousseau en donnent une définition identique. Leur conception de la liberté est façonnée par des contextes historiques, des traditions politiques et des objectifs différents. Mais ils partagent une conviction : la liberté ne peut se maintenir durablement sans des institutions capables de la protéger et d'en organiser l'exercice.

Chez Guizot, les libertés politiques et parlementaires sont étroitement liées aux libertés intellectuelles. Sa conception de la liberté ne se limite pas à la participation électorale. Elle implique également l'instruction, la circulation des idées et l'existence d'espaces de réflexion hors du pouvoir. Son action en faveur de l'instruction primaire, notamment avec la loi de 1833 sur l'éducation, s'inscrit dans cette perspective.

Waldeck-Rousseau aborde cette question à partir d'une autre expérience : celle de la République et de l'essor des organisations collectives. Son action législative en faveur des syndicats, avec la loi de 1884, puis son rôle déterminant dans l'adoption de la loi de 1901 sur les associations, illustrent cette attention à la responsabilisation des citoyens.

La liberté ne se manifeste pas seulement dans les rapports entre l'individu et l'État. Elle se déploie aussi dans les relations entre les individus eux-mêmes, lorsqu'ils s'organisent pour défendre des intérêts communs, développer des activités ou participer à la vie collective. Enraciner la République, c'est faire aimer la République.

Chez Waldeck-Rousseau, la liberté trouve une expression affirmée dans les libertés collectives. Comme Guizot, Waldeck-Rousseau mit l'autorité au service des libertés. A coup sûr, il était réformiste, mais toutes ses réformes s'inscrivaient à l'intérieur du cadre de la société libérale. En Angleterre, pays auquel il a fait

référence à plusieurs reprises, on peut voir l'ancien président du Conseil de Défense républicaine régulièrement cité ; on fait même de lui un Disraeli ou un Lloyd George français. Avant Waldeck-Rousseau, Guizot fut lui aussi un admirateur de l'Angleterre qu'il qualifiait de « grande et honnête nation, dans laquelle dominent la moralité, la sincérité, la fierté, l'énergie, la persévérance ».

L'Institut de France : une institution au croisement de la pensée et de l'action

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais maintenant revenir à l'institution qui nous réunit. Recevoir le prix Guizot de l'Institut de France donne à ce rapprochement historique une résonance particulière. François Guizot n'a pas seulement été un homme politique et un historien. Il a également entretenu un rapport étroit avec les institutions savantes et avec la vie intellectuelle française. Son rôle dans le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1832, témoigne de l'importance qu'il accordait à la réflexion sur les sociétés, les institutions et les principes de l'action publique.

L'Institut de France incarne, par son histoire et par la diversité de ses académies, cette ambition de faire dialoguer les disciplines. Son rôle n'est-il pas de maintenir vivante une exigence de recherche, de discussion et de transmission ? C'est dans cet esprit que je souhaite exprimer ma gratitude à l'Institut de France. Je remercie les membres du jury qui ont distingué mon travail. Je mesure l'honneur qui m'est fait et la responsabilité intellectuelle qu'il implique. Je remercie également les membres et correspondants de l'Institut de France, qui font vivre une institution dont le prestige repose autant sur son histoire que sur son travail quotidien.

Je suis aussi très reconnaissant envers le personnel de la bibliothèque de l'Institut, que j'ai fréquentée plusieurs mois à l'occasion de la préparation de la biographie de Waldeck-Rousseau couronnée aujourd'hui, et au sein de laquelle

sont conservés les papiers privés Waldeck-Rousseau : un fonds d'une grande richesse, complété plus tard par un autre fonds, plus réduit, déposé, celui-ci, à la Bibliothèque nationale de France.

Je remercie enfin toutes les personnes qui ont accompagné mes recherches, discuté mes hypothèses et contribué, directement ou indirectement, à l'intérêt que je porte à mon travail, je dirais presque à ma mission d'historien. D'abord à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, qui m'a formé, après l'Université, avant de m'accueillir comme enseignant, Serge Berstein, dont je salue la présence, et Nicolas Roussellier, ainsi que Jean-Noël Jeanneney m'ont inspiré durablement, par l'approche historique et la rigueur scientifique, transmises également par René Rémond. Je n'oublie pas toutes les réalisations menées dans le cadre du Comité d'histoire parlementaire et politique (CHPP), présidé alors par le Professeur Jean Garrigues.

Pour l'Université catholique de Lille, ensuite, où j'exerce aujourd'hui mes fonctions de professeur d'histoire contemporaine, ainsi que celles de vice-doyen de faculté et de conseiller spécial de son Président-Recteur, je remercie tout particulièrement Patrick Scauflaire, et son directeur de cabinet, Denis Vinckier, présents tous les deux parmi nous ce soir.

Je salue les représentants de la famille Waldeck-Rousseau - Madame Arcelin et de son fils - et les remercie de leur présence aujourd'hui.

Merci à CNRS Editions d'avoir accompagné ce projet et publié ce gros ouvrage [582 p. 1200000 signes], après en avoir fait de même avec une première biographie consacrée à Aristide Briand. Merci Madame Gacoin, directrice générale, de sa présence ce soir.

Je voudrais saluer ici celui que je considère un peu comme mon maître en écriture. Je dois en effet à Laurent Theis de m'avoir accompagné comme éditeur, avec exigence, rigueur, passion et fidélité. Je lui dois beaucoup.

Enfin, un très grand merci à ma famille, en particulier à ma femme, Hélène, et à mes enfants, Rosalie et Anatole, qui ont suivi pas à pas les neuf années de réalisation de cet ouvrage.

Conclusion — L'écho de Waldeck-Rousseau aujourd'hui

Mesdames et Messieurs,
Je voudrais conclure en rappelant ce qui fait aujourd'hui la modernité de l'action de Waldeck-Rousseau. Attaché à défendre la République, après l'avoir pensée puis gouvernée, jamais il ne se départit d'au moins trois ressorts essentiels au bon gouvernement du régime. D'abord, une éthique du pouvoir qui, toujours, le fit observer la politique avec recul. Sa longue correspondance avec sa mère le montre à longueur de page. Il n'était attaché au pouvoir probablement que pour les capacités qu'il offre de gouverner, pas pour en faire profit ! Sa culture janséniste, son exigence de la nécessaire probité des hommes qui gouvernent, son souci de l'efficacité de la décision ont accompagné fermement sa démarche au pouvoir. Son tempérament peu porté à s'associer aux autres – « lui qui paraissait seul, à part, muré dans son silence comme un brochet dans sa gelée » (Maurice Barrès) - a renforcé l'image d'un homme discret et respectueux de l'exercice du pouvoir.

L'heure des premières amertumes sonna, après la chute de Ferry, au printemps 1885, amertume du pouvoir se transformant en « dégoût » de la politique : « L'aveuglement et la courte vue des gens de mon parti m'écoeurent ». Ou, alors que Grévy est poussé à la démission, il déclara : « La Chambre fait carnage de tout ; voilà ce que c'est que d'avoir laissé vivre cette bête féroce ». Ou, lors de l'affaire Boulanger, lorsqu'il déclare : « le détraquement est général et la politique va comme une sarabande ».

Ce désintéressement et cette exigence critique pour un régime qu'il affectionne pourtant en feront un président du Conseil de recours, dans les difficultés de 1899. « Lorsqu'on le vit arriver au pouvoir, dit de lui son ministre

Georges Leygues, avec son courage tranquille, son élégance nonchalante, cet homme qui depuis tant d'années se dérobait au pouvoir, tout à coup, on se sentit rassuré. » Dans la fabrique de la loi, arme indispensable de la décision, il est apparu comme un grand légiste, toujours à la recherche du bon gouvernement.

D'où cet art singulier de gouverner, deuxième leçon pour notre période contemporaine, cette déclinaison de la procédure parlementaire et son utilisation précise, le tout agrégé à la fabrication des majorités parlementaires qui en firent un homme de compromis. D'abord sur la question sociale, dont il se servit pour régénérer la République, mais aussi sur la question laïque qui, en 1901, permit au régime de bénéficier d'une véritable stabilisation et d'une association large des citoyens à sa culture, à ses représentations et à sa pratique. Ministre et président du Conseil, il aura montré ce qu'il avait fallu de courage pour gouverner en modéré, lui que le pouvoir n'avait intéressé que pour les possibilités qu'il donne de peser sur le destin des hommes. Le 18 octobre 1904, dans son éloge funèbre, le président du Sénat, Armand Fallières, avait dit l'essentiel : « Waldeck-Rousseau montra ce qu'un homme d'Etat véritablement digne de ce nom peut inspirer de confiance lorsque à la vue nette des choses s'ajoutent le sentiment du devoir et le parti pris de ne rien entreprendre sans la résolution d'aboutir. » Là encore il y a du Guizot chez Waldeck-Rousseau.

Aussi, Mesdames et Messieurs, recevoir le prix Guizot de l'Institut, c'est aussi être invité à poursuivre un travail : celui qui consiste à comprendre les sociétés humaines dans leur durée, à éclairer leurs transformations et à transmettre aux générations futures les moyens d'interroger leur propre histoire.
Je vous remercie.

Christophe Bellon